

Berne, le 14 octobre 1991

Original direkt weitergeben

Note d'entretien

**Visite de MM. Mosdorf et Benz, respectivement
Président et Vice-Président de l'Association Suisse-Israël
au Secrétaire d'Etat K. Jacobi, le 14 octobre 1991**

Le SE K. Jacobi (JAC) reçoit, à leur demande et en présence du soussigné, les deux visiteurs désireux d'évoquer la question d'une assistance à Israël pour compenser les coûts de la Guerre du Golfe au même titre que la Suisse a accordé une aide à l'Egypte, à la Jordanie et à la Turquie.

JAC explique les critères de la décision suisse de se joindre à l'action en faveur de trois pays du front (action multilatérale, présence sur la liste établie par la Banque mondiale des pays directement touchés par les sanctions des Nations Unies à l'égard de l'Irak). JAC précise qu'Israël ne figurait pas sur cette liste et n'a pas souffert des sanctions elles-mêmes vu l'absence de relations économiques avec l'Irak, alors que les autres pays ont dû interrompre leurs échanges ou faire face au rapatriement d'un nombre considérable de travailleurs émigrés. Il souligne que les fonds alloués par la Suisse servent dans les trois pays à cofinancer des projets de la Banque mondiale. Il mentionne qu'en ce qui concerne Israël, un accord libre-échange AELE-Israël est en projet et que la Suisse a joué un rôle prépondérant dans le lancement de la négociation. Par ailleurs, le marché financier suisse est ouvert à Israël.

Les visiteurs ne mettent pas en doute le bien-fondé de l'assistance de la Suisse aux trois pays du front, même si cette dernière n'a pas manqué de soulever quelques interrogations (droit de l'homme en Turquie, rôle de la Jordanie pendant la guerre du Golfe). Ils soulignent toutefois qu'Israël a subi des dommages considérables directs (attaques) et indirects en raison du conflit. Ils relèvent que des interventions ont été déposées au Parlement (Miville, Jagmetti) en faveur d'une aide à Israël dans le contexte de la discussion du message du Conseil fédéral. Ces interventions ont été retirées à la suite d'une promesse du Conseiller fédéral Stich selon laquelle l'on reviendrait ultérieurement sur la question.

Les visiteurs relèvent par ailleurs, dans un autre ordre d'idées, qu'Israël est le 3e partenaire commercial de la Suisse dans la région et que la Suisse réalise traditionnellement un excédent avec ce pays. Ils évoquent également les efforts considérables entrepris en Israël pour intégrer les immigrants juifs des pays d'Europe orientale, qui méritent d'être soutenus.

JAC réitère que, dans ses relations avec Israël, la Suisse met l'accent sur le domaine commercial ("Trade not Aid"). En plus de l'accord de libre-échange en négociation, Israël bénéficie du système généralisé suisse de préférences tarifaires. La Suisse n'applique pas non plus de restrictions quantitatives en matière d'importations textiles.

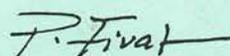
JAC n'exclut toutefois pas qu'une coopération multilatérale bénéficiant également à Israël et à laquelle la Suisse pourrait participer ne se développe à l'avenir. Il mentionne que, dans le cadre des travaux du Groupe de coordination financière pour la crise du Golfe, certaines idées ont été avancées dans le sens d'une telle coopération pouvant inclure une banque de développement pour la région et une coordination d'actions multilatérales et bilatérales où les Institutions de Bretton Woods joueraient un rôle central. JAC exprime l'avis que l'aboutissement des efforts en cours en vue de la mise sur pied d'une Conférence sur le Moyen-Orient pourrait faire progresser et donner leur chance à de telles idées.

Les visiteurs expriment un certain scepticisme sur les perspectives réelles de la Conférence et mettent en doute la sincérité de l'OLP qui avait

- 3 -

immédiatement soutenu l'agression irakienne au Koweït. JAC souligne cependant que l'on se doit aujourd'hui de saisir la chance qui se présente de trouver un règlement au Moyen-Orient, faute de quoi l'on retombera dans l'impasse antérieure. Il existe aujourd'hui des interlocuteurs parmi les éléments modérés palestiniens et il faut espérer que la Conférence réussisse. JAC exprime dans ce contexte une certaine inquiétude quant à la politique israélienne de peuplement dans les territoires occupés et rappelle l'importance de la coopération au sujet de l'eau dans la région.

Cela étant, JAC réitère sa disponibilité à rester en contact avec les visiteurs au sujet de l'objet de leur demande.



Paul Fivat

- 4 -

Copie : - M. Mosdorf, Président de la Société Suisse-Israël
- OFAEE, Directeur Blankart
- Administration fédérale des finances, Directeur Gygi
- BRF, JAC, SI, LA, TOU